

# Le développement psychomoteur du jeune enfant : prévention, repérage, accompagnement et suivi

Les médecins et les puéricultrices font partie des **principaux acteurs** dans la **surveillance du développement psychomoteur** de l'enfant et la **coordination de son parcours de soin**. Ce développement, son rythme et sa qualité, **dépendent de nombreux facteurs** autant **génétiques** que **familiaux** et **environnementaux**. L'enfant peut ainsi présenter des **lenteurs de développement**, des **fragilités**, des **anomalies** transitoires ou indicatrices de pathologies. Le **repérage précoce des signes d'alerte** est alors une **nécessité** pour une **prévention de qualité**.

**Qu'observer alors en consultation ? Que proposer aux parents pour soutenir le développement de leur jeune enfant ? Quand s'alerter ? Que comprendre et répondre devant les inquiétudes et les questionnements des parents ? Vers quel professionnel orienter la famille, en cas de doute ou besoin d'accompagnement spécifique ?**

Cette formation se propose de **réfléchir à ces questions primordiales pour le développement de l'enfant** – de la naissance à 6 ans – et d'y apporter les éléments de réponse. Elle est organisée en fonction de l'âge de l'enfant, en 3 modules de 2 jours qui peuvent être associés ou non. Il est toutefois recommandé de commencer par le premier module.

## Orientations D.P.C [Arrêté du 31 Juillet 2019] :

- Orientation 29 : Repérage précoce, dépistage, diagnostic et intervention pour les enfants présentant des T.N.D., dont les T.S.A. ».
- Orientation 30 : Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents ;
- Pour les **infirmiers** : « Consultation infirmière en milieu scolaire » (Orientation 195).
- Pour les **infirmiers puériculteurs** : « Accompagnement à la parentalité » (Orientation 200) ;

**Parcours concourant au développement des compétences** : des médecins généralistes, des médecins pédiatres, et des infirmier(e)s puériculteurs (trices).

## Objectifs professionnels des 3 modules

### Compétences visées :

- Mieux **connaître le développement psychomoteur** de l'enfant.
- **Développer son regard clinique** sur les **étapes dynamiques de ce développement**.
- Repérer les **signaux d'alerte** et la qualité du développement.
- **Ajuster sa façon d'aborder les difficultés** décelées avec les parents.
- **Enrichir ses axes d'accompagnement** et les conseils donnés aux familles pour soutenir le développement de leur enfant.
- **Prendre en compte les particularités développementales** liées à la naissance prématurée (et autres bébés vulnérables).
- Participer au **repérage précoce des troubles autistiques**.
- **Identifier les ressources** professionnelles et institutionnelles existantes pour une prise en soin adaptée et coordonnée.

## Module 1 : De la naissance à 18 mois

### Contenus

- **Rappels sur le développement psychomoteur** : les processus de **maturation neurologique** et de **plasticité cérébrale**, l'intrication des **facteurs génétiques, environnementaux** et **psychoaffectifs**.
- Les **interactions parents-enfants** et la construction du **lien d'attachement**.
- L'**enchaînement des étapes** du développement psychomoteur :
  - Les niveaux d'évolution neuromotrice,
  - Les liens entre le développement affectif, moteur, sensoriel, cognitif.
- Les **points de vigilance** et les **signes d'alerte** : le tonus, la qualité de la motricité, le sommeil, les pleurs, la communication, l'alimentation et l'oralité.
- La **prévention** et les **préconisations** pour **soutenir et optimiser le développement psychomoteur**.
- Les **facteurs de risque** : naissance prématurée, hospitalisation précoce, fragilités familiales, dépression....
- Le **dépistage des troubles du neurodéveloppement (T.N.D), dont les T.S.A.**

**Références théoriques** : J. de Ajuriaguerra, D. Anzieu, J. Bowlby, A. Bullinger, T. Brazelton, A. Coeman, B. Cyrulnik, P. Delion, F. Dolto, M. Forestier, B. Golse, A. Grenier, G. Haag, M. Le Métayers, A. Tison, R. Vasseur H. Wallon, D. Winnicott...

### Méthodologie et outils pédagogiques

- Formation présentielle en groupe.
- Apports théorico-cliniques avec illustrations cliniques amenées par les formatrices.
- Analyses de situations cliniques amenées par les professionnels.
- Mises en situation corporelles.
- Echanges interactifs entre les participants et les formatrices.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Remise de documents sous forme digitale.

### Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation sera transmise à chaque stagiaire.
- Une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

**Suivi de la formation** : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

**Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition** : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.

**Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences** : L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle



En collaboration avec

 **La crapa'hutte**

### **Public pour les 3 modules**

Médecins généralistes et pédiatres, infirmières D.E. et puéricultrices. 15 stagiaires maximum

**Durée** : 2 jours en 1 session (14 h)

**Dates 2023** : 14 et 15 sept. 2023

**Dates 2024** : 12 et 13 sept. 2024

### **Formatrices**

- **Monique BUSQUET**, psychomotricienne, elle a un D.U. d'Initiation à la Recherche en Psychomotricité : "Rôle de la motricité active dans le développement psychomoteur du jeune enfant", exerce depuis 30 ans en P.M.I. et structures Petite Enfance, Seine St-Denis (93). Elle est aussi auteure et chroniqueuse.
- **Nathalie BETHEUIL**, Psychomotricienne, fondatrice du Réseau des Psychomotriciens de la Petite Enfance, et fondatrice et coordinatrice de la Crapa'hutte, elle exerce en PMI et crèche depuis 26 ans dans le Val de Marne (94).

**Lieu** : PARIS (75)

### **Documents contractuels**

Toutes les actions de formation dispensées par **S Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation. Ces documents, accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

**Tarif 2023** : 780 euros T.T.C. les 2 jours

**Tarif 2024** : 820 euros T.T.C. les 2 jours



Mis à jour le 7/07/2023

# Le développement psychomoteur du jeune enfant : prévention, repérage, accompagnement et suivi

## MODULE 2 : De 18 mois à 3 ans

**Parcours concourant au développement des compétences :** des médecins généralistes, des médecins pédiatres, et des infirmier(e)s puériculteurs(trices), exerçant en institution, ou en libéral.

### Orientations D.P.C [Arrêté du 31 Juillet 2019] :

- Orientation 29 : Repérage précoce, dépistage, diagnostic et intervention pour les enfants présentant des T.N.D., dont les T.S.A. ».
- Orientation 30 : Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents ;
- Pour les **infirmiers** : « Consultation infirmière en milieu scolaire » (Orientation 195).
- Pour les **infirmiers puériculteurs** : « Accompagnement à la parentalité » (Orientation 200) ;

## Objectifs professionnels

### Compétences visées :

- Mieux **connaître le développement psychomoteur** de l'enfant.
- **Développer son regard clinique** sur les *étapes dynamiques de ce développement*.
- Repérer les **signaux d'alerte** et la qualité du développement.
- **Ajuster sa façon d'aborder les difficultés** décelées avec les parents.
- **Enrichir ses axes d'accompagnement** et les conseils donnés aux familles pour soutenir le développement de leur enfant.
- **Prendre en compte les particularités développementales** liées à la naissance prématurée (et autres bébés vulnérables).
- Participer au **repérage précoce des troubles neurodéveloppementaux, dont les T.S.A.**
- **Identifier les ressources** professionnelles et institutionnelles existantes pour une prise en soin adaptée et coordonnée.

## Contenus

- Les **différentes acquisitions psychomotrices** : La motricité fine et globale, Les interactions et le développement du langage, Les processus d'autonomisation, Le contrôle sphinctérien.
- Les **besoins des jeunes enfants** : Le sentiment de sécurité interne, Les besoins de mouvement, Les besoins de relation et communication, Être considéré comme sujet.
- Les **recommandations pour soutenir le développement** de l'enfant : La pertinence de la motricité, du jeu libre, La prévention de l'obésité et de la surexposition aux écrans, l'importance des relations et d'une autorité contenante - et donc sécurisante -, la place de la tétine.
- Vers un **dépistage** : les signes d'alerte et les pistes d'accompagnement.
- Le **repérage des difficultés** et leur **abord** avec les familles : Retards de développement psychomoteur, mental, langage, Troubles du comportement, troubles du neurodéveloppement (TND, dont les TSA), Troubles de l'alimentation et du sommeil...
- **L'accompagnement et l'orientation dans les parcours de soins** (point sur les partenaires externes)

**Références théoriques** : J. de Ajuriaguerra, D. Anzieu, J. Bowlby, A. Bullinger, T. Brazelton, A. Coeman, B. Cyrulnik, P. Delion, C. Druon, M. Forestier, B. Golse, A. Grenier, G. Haag, M. Mazeaud, M. Le Métayers, A. Tison, L. Vaivre Douret, R. Vasseur H. Wallon, D. Winnicott, etc.

## Méthodologie et outils pédagogiques

- Formation présentielle en groupe.
- Apports théorico-cliniques avec illustrations cliniques amenées par les formatrices.
- Analyses de situations cliniques amenées par les professionnels.
- Mises en situation corporelles.
- Echanges interactifs entre les participants et les formatrices.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Remise de documents sous forme digitale.

### Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation sera transmise à chaque stagiaire.
- Une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

**Suivi de la formation** : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

**Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition** : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.



En collaboration avec

 **La crapa'hutte**

### Public pour les 3 modules

Médecins généralistes et pédiatres,  
infirmières D.E. et puéricultrices.  
15 stagiaires maximum

**Durée** : 2 jours en 1 session (14 h)

**Dates 2023** : 12 et 13 octobre 2023

**Dates 2024** : 7 et 8 octobre 2024

### Formatrices

**Monique BUSQUET**  
et **Nathalie BETHEUIL**,  
Psychomotriciennes D.E.

**Lieu** : PARIS (75)

### Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par **S Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation. Ces documents, accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

**Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences** : L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle

**Tarif 2023** : 780 euros T.T.C. les 2 jours

**Tarif 2024** : 820 euros T.T.C. les 2 jours



Mis à jour le 7/07/2023

# Le développement psychomoteur du jeune enfant : prévention, repérage, accompagnement et suivi

## MODULE 3

### De 3 à 6 ans : Les prérequis psychomoteurs aux apprentissages scolaires

**Parcours concourant au développement des compétences :** des médecins généralistes, des médecins pédiatres, et des infirmier(e)s puériculteurs(trices), exerçant en institution, ou en libéral.

#### Orientations D.P.C [Arrêté du 31 Juillet 2019] :

- Orientation 29 : Repérage précoce, dépistage, diagnostic et intervention pour les enfants présentant des T.N.D., dont les T.S.A. ».
- Orientation 30 : Repérage précoce et prise en charge des pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents.
- Pour les **infirmiers** : « Consultation infirmière en milieu scolaire » (Orientation 195).
- Pour les **infirmiers puériculteurs** : « Accompagnement à la parentalité » (Orientation 200).

## Objectifs professionnels

### Compétences visées :

- Mieux **connaître le développement psychomoteur** de l'enfant.
- **Développer son regard clinique** sur les étapes dynamiques et sensibles de ce développement.
- Repérer les **signaux d'alerte** et la qualité du développement.
- **Ajuster sa façon d'aborder les difficultés** décelées avec les parents.
- **Enrichir ses axes d'accompagnement** et les **conseils** donnés aux familles pour soutenir le développement de leur enfant.
- **Prendre en compte les particularités développementales** liées à la naissance prématurée (et autres bébés vulnérables).
- **Participer au repérage précoce des troubles des apprentissages.**
- **Identifier les ressources** professionnelles et institutionnelles existantes pour une prise en soin adaptée et coordonnée.

## Contenus

- Les **grandes acquisitions psychomotrices** : La motricité fine et globale, le développement de l'autonomie, les repérages spatio-temporels, le développement cognitif et affectif.
- Les modes de communication avec les adultes et avec ses pairs.
- Les **points de vigilance** et les **signes d'alerte**.
- La **prévention** et les préconisations.
- Les **troubles et leur dépistage** : les TDAH, les TND, l'instabilité psychomotrice, l'inhibition psychomotrice, les troubles praxiques et graphiques, les troubles de l'attention et de la concentration, les troubles autistiques, ...
- Les **pistes d'accompagnement** de l'enfant et sa famille.

**Références théoriques** : J. de Ajuriaguerra, D. Anzieu, J. Bowlby, A. Bullinger, T. Brazelton, A. Coeman, B. Cyrulnik, P. Delion, C. Dolto, M. Forestier, B. Golse, A. Grenier, G. Haag, M. Mazeaud, M. Le Métayers, A. Tison, L. Vaivre-Douret, R. Vasseur H. Wallon, D. Winnicott, etc.

## Méthodologie et outils pédagogiques

- Formation présentielle en groupe.
- Apports théorico-cliniques avec illustrations cliniques amenées par les formatrices.
- Analyses de situations cliniques amenées par les professionnels.
- Mises en situation corporelles.
- Echanges interactifs entre les participants et les formatrices.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Remise de documents sous forme digitale.

### Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation sera transmise à chaque stagiaire.
- Une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire

**Suivi de la formation** : Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

**Moyens pédagogiques et matériels mis à disposition** : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau et vidéoprojecteur.



En collaboration avec



### Public pour les 3 modules

Médecins généralistes et pédiatres, infirmières D.E. et puéricultrices. 15 stagiaires maximum

### Durée :

1 session de 2 jours (14 h)

**Dates 2023** : 16 et 17 novembre 2023

**Dates 2024** : 18 et 19 novembre 2023

### Formatrices :

**Monique BUSQUET**  
**Et Nathalie BETHEUIL,**  
Psychomotriciennes D.E.

**Lieu** : PARIS (75)

### Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par **S Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation. Ces documents, accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

**Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences** : L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle

**Tarif 2023** : 780 euros T.T.C. les 2 jours

**Tarif 2023** : 820 euros T.T.C. les 2 jours



Mis à jour le 7/07/2023